

Avec RESF contre toutes les expulsions

dimanche 1er octobre 2006, par [DACHY Yves](#) (Date de rédaction antérieure : 15 septembre 2006).

Sommaire

- [Chasse à l'homme dans l'Hérault](#)
- [Agir et s'engager avec RESF](#)

Le Réseau Education Sans Frontière (RESF) agit contre les expulsions d'enfants scolarisés et de leurs familles, pour éclairer la situation inhumaine des sans-papiers, pour contester les lois xénophobes mises en place par le gouvernement, sans précédent depuis 1945. En quelques mois sont apparus des groupes RESF à Agde, Bédarieux, Béziers, Montpellier, Sète. La première rencontre départementale des groupes de l'Hérault s'est tenue le 14 septembre à Sète.

La vague d'expulsions que le Ministre de l'Intérieur et Président de l'UMP voulait développer pendant l'été a fait long feu. Il y eut d'abord l'émotion soulevée par des mesures de police rappelant la rafle du Veld'hiv de juillet 1942 (les arrestations d'enfants, les expulsions de Cachan sans relogements décentes, les rafles de Chinois que Sarko prévoyait d'envoyer en Chine par charters dits « charters ethniques » !). Il y eut ensuite la mobilisation de réseaux de vigilance pendant l'été. Le candidat pour 2007 de la droite raciste, Nicolas Sarkozy, avec sa vision carcérale de la société, ne peut encore donner toute sa mesure. Il en fait assez cependant pour que l'inquiétude grandisse devant ses capacités de provocation et de nuisance. Un tel individu peut-il être président de la République ?

Une circulaire du 31 octobre 2005 demandait aux préfets de ne pas expulser les élèves sans papiers ou leur famille avant la fin de l'année scolaire. Cette circulaire était censée protéger les familles d'enfants scolarisés. Pourtant Sarkozy voulu créer l'événement. Le chef de l'UMP, qui a besoin de grappiller des voix à l'extrême-droite, commit une infamie : le 6 juin 2006 des policiers saisirent deux enfants dans une maternelle du Mans. Mal informé, le directeur laissa faire et permit finalement l'expulsion d'une mère kurde avec ses enfants vers la Norvège ! Ces provocations calculées ne pouvaient rester sans réponse. Il s'ensuivit une multiplication des Collectifs RESF.

Devant la nécessité d'une action plus large et d'une organisation pour la charpenter, le Réseau Education Sans Frontière, associé au collectif Uni(e)s Contre une Immigration Jetable (UCIJ) est parvenu à enclencher une mobilisation exceptionnelle un peu partout dans le pays, y compris pendant le mois d'août. Ces protestations ont contraint le gouvernement à dévoiler l'abjection de son orientation sur la question des sans-papiers dès lors que les drames des expulsions se multipliaient. Elle a vraiment permis de réduire le nombre des expulsions et de jeter les bases pour un mouvement de désobéissance à une politique illégitime et inhumaine !

Cet élan se concrétise par le développement d'une pratique de « parrainage » consistant à prendre en charge (soutien matériel, juridique, politique) des sans-papiers menacés d'expulsion. C'est une véritable résistance sociale qui se forge malgré les possibilités de répression. Des habitants et des parents d'élèves se solidarisent contre la « chasse à l'enfant ». La croissance du nombre de « parrains » signifie un refus de méthodes policières qu'on croyait révolues depuis des décennies en France.

Chasse à l'homme dans l'Hérault

Après arrestations, les victimes sont enfermées dans le « centre de rétention » de Sète, puis expulsées par bateau à partir du port de cette ville vers l'Afrique du Nord. Dans certains cas, les parrains qui suivent un expulsé peuvent obtenir son retour après une procédure très longue et coûteuse, et si rien n'est arrivé qui met en danger le parrainé dans le pays où il arrive.

A Béziers, RESF a recensé plus de 50 jeunes scolarisés sans-papiers ou enfants de sans-papiers. Depuis l'affaire du Mans, nous savons que la police peut les « arrêter » n'importe quand et n'importe où. C'est une situation d'incertitude qui plaît à Sarkozy. Ses services reçoivent des consignes à sa guise, selon son goût de la provocation et les besoins de sa propagande qu'étudie son comité de campagne électorale. On voit bien le caractère arbitraire - véritable fait du prince - de l'offensive politicienne contre les sans-papiers (voir le communiqué de RESF du 6.9.6 « Partie de chasse à l'enfant » sur les sites RESF ou ESSF) puisque des sans papiers « expulsables » ne sont pas inquiétés quand la population locale ne l'accepte pas.

L'offensive actuelle contre les sans-papiers est une stratégie électorale de la droite pour exacerber les débats dans le sens le plus réactionnaire avant les élections de 2007. Des juges et des policiers expriment que l'acharnement contre une population très marginale de sans papiers - perdants les plus visibles de la croissance, à l'instar des SDF et des victimes de l'amiante - comporte une dimension arbitraire et nauséabonde avec laquelle ils ne souhaitent pas collaborer.

Agir et s'engager avec RESF

Seulement 6924 sans-papiers parents d'enfants scolarisés ont été régularisés sur près de 30.000 demandes déposées. Le ministre de l'intérieur a annoncé ce chiffre « exact » et « final » le 18 septembre 2006, dans une interview télévisée. Nous sommes loin des 500 000 régularisations annoncées en Italie, et même des 150 000 promises par la très réactionnaire Angéla Merkel en Allemagne. Le capitalisme d'Europe occidentale manque de main d'œuvre dans plusieurs branches industrielles ou de service, et la majorité des adultes sans papiers en France ont un travail. Derrière les hommes et les femmes dont la régularisation a été refusée, ce sont des familles entières qui sont touchées, exactement comme si - vous, ami lecteur - vous deviez soudain partir définitivement pour un autre pays, avec une valise pour seul bagage !

La FCPE a annoncé qu'elle n'accepterait « pas de policiers dans les établissements pour récupérer les enfants ». Le MRAP a réclamé une commission d'enquête parlementaire, en soulignant que « tout porte à croire que l'arbitraire ait prévalu » dans l'étude des dossiers dans les préfectures.

Nous assistons à une multiplication des fichiers tous azimuts. C'est la conséquence logique de nouvelles pratiques très dangereuses, puisqu'on parle maintenant de « statistiques ethniques », de « données ethno-raciales »... Depuis 2005, le pays de naissance des parents figure dans l'enquête annuelle « emploi » de l'INSEE... Nous savons à quoi ces fichages ethniques ont conduit dans les pays qui les ont banalisés !

Dans l'Education Nationale apparaissent aussi des pratiques fort inquiétantes :

- Utilisation d'une « note de vie scolaire » qui ne peut que stigmatiser le comportement d'élèves hors normes. Cette note s'ajoute au « carnet de vie scolaire » qui rappelle étrangement le « carnet de travail » auquel les prolétaires étaient astreints par les patrons au 19^e siècle.
- recensement (fichage) des élèves absentéistes avec signalement au maire, au Rectorat, à la Caisse

d'allocation familiale qui, à leur tour, tiennent des dossiers. Cet engrenage est dangereux car il peut transformer un gamin qui n'est pas assidu à l'école en « individu connu des services de police ». Dans un cas connu, il a été déclenché une enquête policière après signalement d'un chef d'établissement ! L'absentéisme en milieu scolaire, traité normalement comme élément d'alerte par l'équipe pédagogique, devient un délit. Il n'est plus question d'aider mais de punir. Ces pratiques de surveillance et de fichage stigmatisent en priorité les immigrés, les paumés, les pauvres, les handicapés et les jeunes confrontés à des problèmes dans leur famille.

RESF se bat pour le maintien des familles rassemblées et pour la protection de l'enfance scolarisée. Plusieurs associations et la LCR réclament la régularisation des sans-papiers. Avec RESF, résolument, poursuivons la mobilisation pour faire reculer Sarkozy et le gouvernement.

P.-S.

* Publié par la LETTRE ELECTRONIQUE HEBDOMADAIRE de la LCR-34 du 24.09.06. Mail to : jean-claude.carcenac wanadoo.fr